



FNB D'ACTIONS CANADIENNES

FNB D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES RBC

Le 30 septembre 2024

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 6 décembre 2024.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



Le 30 septembre 2024

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié composé essentiellement d'actions privilégiées canadiennes, qui générera régulièrement un revenu et qui offre une possibilité de croissance du capital à long terme.

Le FNB investit principalement dans un portefeuille activement géré d'actions privilégiées à taux rajusté émises par des sociétés canadiennes, choisies d'après des analyses fondamentales, des études de crédit et des analyses de sensibilité aux taux d'intérêt. Le FNB peut aussi détenir des actions privilégiées non à taux rajusté émises par des sociétés canadiennes, des titres à revenu fixe émis par des sociétés ou des gouvernements canadiens, des actions ordinaires productives de dividendes d'émetteurs canadiens ou des actions privilégiées d'émetteurs américains, ainsi que d'autres fonds négociés en bourse canadiens inscrits. Un certain nombre d'actions privilégiées de sociétés canadiennes inscrites dans lesquelles le FNB investit peuvent être en dollars américains. Le FNB peut également détenir des instruments du marché monétaire et de la trésorerie.

Le FNB peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, notamment la couverture en dollars canadiens de son exposition au dollar américain.

Risque

Aucun changement important relatif au FNB n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global de ce FNB au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le FNB et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus.

Résultats

La valeur liquidative du FNB s'élevait à 557 M\$ au 30 septembre 2024, comparativement à 510 M\$ au 30 septembre 2023. L'augmentation est attribuable au rendement des placements, contrebalancé en partie par les rachats nets.

Au cours du dernier exercice, les parts du FNB ont enregistré un gain de 31,4 %, ce qui est inférieur à la progression de 31,9 % pour l'indice de référence. Le rendement du FNB est calculé après déduction des charges, tandis que ceux des indices de référence et des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

Les actions privilégiées ont enregistré de solides gains au cours de la période de douze mois, soutenus par les attentes selon lesquelles les émetteurs rachèteraient les titres à des prix intéressants après l'augmentation des coûts de financement attribuable à la hausse des taux d'intérêt sur deux ans.

La détermination de la Banque du Canada (BdC) à augmenter les taux d'intérêt en 2022 et en 2023 en réponse à l'accélération de l'inflation a augmenté les rendements des obligations, faisant ainsi grimper les rendements des dividendes de plusieurs actions privilégiées. Cette situation s'explique par le fait que plusieurs actions privilégiées rajustent leurs dividendes tous les cinq ans et le font à des niveaux plus élevés si les taux d'intérêt ont augmenté.

Bien qu'ils soient attrayants pour les investisseurs, les dividendes plus élevés ont fait augmenter les coûts de financement des émetteurs d'actions privilégiées, et certains ont choisi de rappeler leurs émissions en circulation à leur valeur nominale, à un moment où plusieurs les négociaient sous leur valeur nominale. Les achats ont généré des gains en capital pour les investisseurs, qui ont aussi perçu des dividendes supérieurs à ceux qui étaient disponibles il y a quelques années.

Événements récents

La BdC a cessé de hausser les taux d'intérêt et a commencé à les baisser dans le but de stimuler l'économie. Bien que des taux d'intérêt plus bas soient généralement néfastes pour les actions privilégiées, le rendement de celles-ci demeure bien plus élevé qu'il ne l'était il y a cinq ans, au moment de leur dernier rajustement. La plupart des actions privilégiées continueront à être rajustées à des rendements plus élevés en l'absence d'une chute abrupte des rendements.

Le gestionnaire de portefeuille a surpondéré les actions privilégiées ayant récemment rajusté leurs dividendes à des taux d'intérêt plus élevés, garantissant des rendements en dividendes plus élevés durant cinq ans. Le portefeuille est aussi surpondéré en titres qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, devraient être rappelés à leur valeur nominale par leur émetteur, ce qui ne se reflète pas dans les prix.

Le gestionnaire de portefeuille reconnaît que les rendements ont été solides et gère le portefeuille de manière à minimiser le risque.



Le 30 septembre 2024

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative du FNB.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. Le gestionnaire paie à RBC SI des honoraires pour ces services à même les frais de gestion qui lui ont été versés par le FNB.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Courtiers

Le FNB a conclu des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées. Pour les périodes closes les 30 septembre 2024 et 2023, les commissions des parties liées se sont chiffrées à 12 000 \$ (31 000 \$ en 2023), soit 4 % (10 % en 2023) du total des coûts de transactions payés pour ce FNB.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



Le 30 septembre 2024

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹					Distributions annuelles ²					
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Total	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital	Total	
30 sept. 2024	16,99	1,16	(0,12)	(0,19)	4,39	5,24	–	(1,04)	–	(0,08)	(1,12)	21,06
30 sept. 2023	19,41	1,11	(0,12)	(1,09)	(1,23)	(1,33)	–	(0,97)	–	(0,13)	(1,10)	16,99
30 sept. 2022	23,61	1,05	(0,15)	0,37	(4,40)	(3,13)	–	(0,90)	(0,04)	(0,08)	(1,02)	19,41
30 sept. 2021	18,60	1,08	(0,14)	0,09	4,85	5,88	–	(0,93)	–	(0,07)	(1,00)	23,61
30 sept. 2020³	20,06	0,82	(0,08)	(1,07)	0,01	(0,32)	–	(0,80)	–	–	(0,80)	18,60

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

³ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative par part (en dollars)	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Taux de rotation du portefeuille (%) ²	Ratio des frais d'opérations (%) ³	Cours de clôture du marché (en dollars)
30 sept. 2024	21,06	557 386	26 461	0,58	0,58	37,94	0,06	21,02
30 sept. 2023	16,99	509 703	30 003	0,58	0,58	24,35	0,05	16,91
30 sept. 2022	19,41	726 952	37 453	0,58	0,58	34,14	0,06	19,32
30 sept. 2021	23,61	978 859	41 453	0,59	0,59	28,10	0,06	23,58
30 sept. 2020⁴	18,60	670 252	36 040	0,58	0,58	25,08	0,04	18,55

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

³ Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions du FNB et de la part proportionnelle des coûts des fonds sous-jacents, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

⁴ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.



Le 30 septembre 2024

FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

Frais de gestion

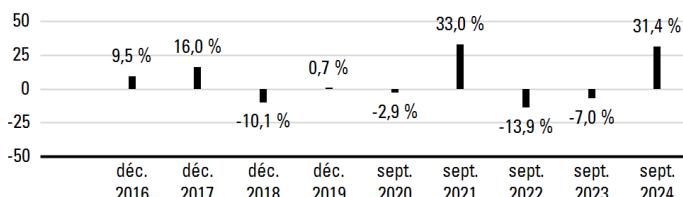
RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. En contrepartie de ses services, RBC GMA reçoit du FNB des frais de gestion annuels correspondant à un pourcentage de la valeur liquidative. Les frais de gestion du FNB correspondent à un montant annuel équivalant à 0,53 %, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne du FNB.

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé du FNB pour chaque période indiquée close le 30 septembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share Index

	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
FNB	31,4	1,7	7,2	—	5,7
Indice de référence	31,9	2,1	7,5	—	6,4

Les rendements des indices de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux des indices de référence ou des indices généraux.

Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 20 septembre 2016.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre et les 30 septembre (la période de neuf mois close le 30 septembre 2020).

DESCRIPTION DES INDICES

Indice Solactive Laddered Canadian Preferred Share Index Cet indice mesure la performance des actions privilégiées canadiennes dont les taux de dividende sont en général modifiables. Les composantes de cet indice doivent répondre au moins à des critères en matière de capitalisation boursière, de qualité et de liquidité.



Le 30 septembre 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 septembre 2024

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Produits financiers	46,7
Énergie	23,1
Services collectifs	16,7
Services de communication	7,3
Immobilier	5,5
Trésorerie/Autres	0,7

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
BCE Inc., 3,306 % – série AK, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	2,4
Banque Royale du Canada, 3,200 % – série BD, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	2,4
La Banque Toronto-Dominion, 3,662 % – série 1, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	2,2
Banque de Montréal, 3,851 % – série 31, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,8
Banque Nationale du Canada, 7,027 % – série 38, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,6
Intact Corporation financière, 3,457 % – série 3, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,5
Cenovus Energy Inc., 2,404 % – série 1, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,5
Enbridge Inc., 5,202 % – série B, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
Emera Inc., 4,250 % – série J, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
Brookfield Renewable Partners LP, 5,500 % – série 7, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
La Banque Toronto-Dominion, 3,876 % – série 5, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,4
Brookfield Corp., 3,237 % – série 24, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,3
La Banque Toronto-Dominion, 6,301 % – série 16, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,3
Corporation TC Énergie, 1,949 % – série 5, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
BCE Inc., 2,939 % – série AM, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Brookfield Corp., 6,229 % – série 48, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Brookfield Corp., 5,386 % – série 46, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Canadian Utilities Ltd., 5,200 % – série Y, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Société Financière Manuvie, 5,978 % – série 9, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,878 % – série 47, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,2
Financière Sun Life inc., 2,967 % – série 10R, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,909 % – série 41, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,1
Corporation TC Énergie, 5,985 % – série 7, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
La Banque Toronto-Dominion, 3,201 % – série 7, à dividende non cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
AltaGas Ltd., 4,242 % – série G, à dividende cumulatif, actions privilégiées à taux variable	1,0
25 principaux titres	35,2

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/documentsreglementaires.